

A l'intention de :

M. Joviado, Maire de Buzet s/Tarn, Mme Guerrero, chargée des affaires scolaires, M. Rimfray, Mme Laporte, Mme Pecqueux, Mme Sablé, Mme Prاتمarty, Mme Roujean, Mme Labastie, M. Barbara, Mme Bex, Mme Jordy, parents d'élèves, Mme Deroyer, Mme Bonnet, Mme Weber, Mme Gayral, Mme Herbert, M. Soubiran, Mme Estrade, Mme Cioppiani, Mme Auriol, enseignants.

C.C. : Madame Montrejeau, Inspectrice de l'Education Nationale

Buzet-sur-Tarn, le dimanche 10 mars 2024

## **Objet : Procès-verbal du Conseil d'école du 6 février 2024 - Année scolaire 2023-2024**

Sont présents :

Mme Guerrero, chargée des affaires scolaires,  
Mme Pecqueux, Mme Sablé, Mme Bousquet-Mosqueda, Mme Sablé, Mme Prاتمarty, Mme Roujean, Mme Labastie, Monsieur Barbara, Monsieur Rimfray, parents d'élèves,  
Mme Deroyer, Mme Bonnet, Mme Weber, Mme Gayral, Mme Herbert, M. Soubiran, Mme Estrade, Mme Cioppiani, enseignant(e)s

Sont excusé(es) :

Mmes Lainé, Vermillard et Rigaud, parents d'élèves  
Mme Deroyer, enseignante

Ce Conseil démarre à 18h05



### **1°) Pédagogie**

- **Rentrée 2024 : état des effectifs à date & mesure de carte scolaire présentée au CDEn du 08-02-24 (phase 1 de la carte scolaire)**

L'effectif prévisionnel était de 208 élèves.

Sept nouveaux départs ont récemment été annoncés, le réduisant à 201 élèves.

L'école élémentaire est donc en situation de fermeture de classe pour la rentrée 2024-2025 et le profil pédagogique serait celui présenté en **Annexe 1-1** si ces effectifs devaient être confirmés.

La Mairie et les représentants des parents d'élèves ont rencontré Madame l'Inspectrice de la circonscription de Fronton.

Les effectifs actuels et le manque de visibilité de la Mairie sur les inscriptions qui pourraient être liées à la livraison de logements sur la commune à court terme, ne permettent pas de s'opposer à cette fermeture.

La Direction, la Mairie et les représentants des parents d'élèves ont également fait part à Madame l'Inspectrice de la circonscription du profil des élèves du cycle 3 et de la nouvelle cohorte de CM2, déjà fragilisée par la période COVID et les absences d'enseignants non remplacées. Cet élément a été pris en compte mais c'est l'effectif et le profil pédagogique qui sont les éléments déterminants dans la décision prise par le Directeur Académique.

L'étude de la carte scolaire (ouverture ou fermeture de classe) passe par trois phases :

- Phase 1 : proposition de fermeture en fonction des effectifs réels (clôture le 08 février par la présentation du projet de passage de 9 à 8 classes au CDEN en ce qui concerne l'école).
- Phase 2 : nouvelle évaluation des effectifs au réel en juin et décision de fermeture, le cas échéant.
- Phase 3 : comptage réel en septembre et ré-ouverture le cas échéant

Les représentants des parents d'élèves demandent quelles sont leurs possibilités d'action pour éviter la fermeture.

A ce stade du projet, il serait nécessaire de communiquer sur la nécessité d'inscrire au plus tôt les nouveaux élèves, afin de présenter un nouvel effectif lors de la Phase 2.

D'ici juin, si les effectifs devaient tendre à la hausse, les représentants proposent de reprendre contact avec Madame l'Inspectrice.

Ils demandent aux enseignants de les aider à faire remonter et à formuler les difficultés qu'ils rencontreraient en subissant cette 2ème fermeture de classe.

Toujours dans cette hypothèse, un Conseil extraordinaire pourrait être organisé avant la Phase 2, en mai.

#### • **Projets des classes : présentation**

CP (Mme Weber) & CP-CE1 (Mme Bonnet) :

- Classe Verte dans une ferme pédagogique à Paulinet (81) du 12 au 14 juin, séjour autour de 3 thèmes : sports, équitation et cuisine. Réunion d'information aux parents le 05 mars. 4 parents-accompagnateurs seront nécessaires.

TOUS LES CP-CE1-CE2 :

- Projet de spectacle avec l'intervenante Musique
- Participation à « Ecole & Cinéma » (3 séances au cinéma de Bessières).
- Les CP et CP-CE1 partant en classe verte ne réaliseront qu'une séance sur les trois pour des raisons budgétaires.

CE2 (Mme Herbert) :

- Création de roman-photo par les élèves alliant création artistique et production d'écrit

TOUS LES CM :

- Projet de spectacle avec l'intervenante Musique

CM1 (Mme Estrade) :

- Projet Polar Pod, suivi de son expédition
- Semaine de la Presse du 18 au 23 mars
- Exposition Buz'Art du 22 au 25 mars
- Visite du Château de Chalabre (11) sur le thème du Moyen-Age
- Rencontre Echecs en mai-juin

CE2-CM1 (M. Soubiran) :

- Visite du Château de Chalabre (11) sur le thème du Moyen-Age
- Rencontre Echecs en mai-juin

CM1-CM2 (Mme Cioppanti) :

- Défis écologiques « Ma petite Planète »
- Classe de ski à Garin (31) : les retours sont très positifs et l'organisation de ce séjour en janvier plutôt qu'en mars va permettre aux élèves d'avoir davantage de temps pour exploiter leur séjour et concevoir leur carnet de voyage.

CM2 (Mme Auriol, M. Fileri) :

- Défis écologiques « Ma petite Planète »
- Classe de ski à Garin (31) : les retours sont très positifs et l'organisation de ce séjour en janvier plutôt qu'en mars va permettre aux élèves d'avoir davantage de temps pour exploiter leur séjour et concevoir leur carnet de voyage.
- Rencontre Echecs en mai-juin

- **Evaluation Nationales CP, CE1, CM1 : synthèse des enseignants**

Une analyse, en Conseil des Maîtres, a été faite par les enseignants le 24 janvier 2024. Cette analyse avait pour objet de dégager :

- les compétences les mieux maîtrisées et les choix qui ont permis ces réussites,
- les compétences les moins maîtrisées ainsi que les pratiques pédagogiques qui pourraient être mises en œuvre pour améliorer le niveau d'acquisition

En synthèse, pour les trois niveaux :

CP : Pas de difficultés particulières à ce stade des apprentissages.

CE1 : En calcul, le recours au chronomètre lors des évaluations semble avoir été une source de stress pour les élèves.

CM1 : Difficultés en lecture à voix haute, qui seraient également liées au stress du chronomètre, difficultés à définir des mots, à trouver des synonymes, difficultés en calcul mental, tables de multiplication non mémorisées et technique de la multiplication non acquise.

- **EPS :**
  - **Activité natation : bilan des deux sessions (CM1-CM2 de Mme Cioppi & CM1 de Mme Estrade - CE2-CM1 de M. Soubiran & CM2 de Mme Auriol)**

Présentation de ce bilan est fait par M. Fileri : 93 élèves de CM1 et CM2 ont participé à ces sessions de 8 séances.

Cette année, 71% des élèves ont validé leur « ASNS » (Attestation du Savoir Nager en Sécurité). Il apparaît plus efficient de proposer les séances de natation aux CM1 et CM2, plutôt qu'aux CE2 et CM2, pour maintenir une continuité dans les apprentissages (cf. Procès-Verbal du Conseil du 7 Novembre 2023).

La synthèse de cette activité natation 2023-2024 est détaillée en **Annexe 1-2**.

Concernant les CM2 qui auront été à la piscine en CM1, cette continuité permettra d'exploiter la 1ère séance, qui jusqu'alors était consacrée à l'évaluation des niveaux et à la constitution des groupes de nageurs.

Cette année, les 7 CE2 de la classe double CE2-CM1 ne participaient pas aux séances de natation et étaient répartis dans d'autres classes durant ces temps. Néanmoins, leur emploi du temps sur ce créneau n'a pas été probant.

Sur la prochaine année scolaire 2024-2025, les CE2 de la classe de CE2-CM1 seront intégrés à l'activité Natation, à l'instar des CM1 de la classe double CM1-CM2 qui ont été inclus dans le projet de classe Ski à Garin.

Monsieur Fileri souligne le fait qu'un grand nombre de parents ont passé l'agrément Piscine à la rentrée 2023 et les en remercie.

- **Rugby « Toucher 2s » : mise en œuvre sur l'école**

Toutes les classes mèneront cette activité à raison de dix séances pour chaque classe, échelonnées sur l'année scolaire, dix séances réparties comme suit :

- les trois premières séances sont menées sous le patronage de Madame Bros, conseillère technique de la fédération de Rugby Haute-Garonne et Monsieur Démoulis, Président du club les As'Buzet,
- les sept autres séances sont menées en autonomie par les enseignants qui se regroupent à deux, voire trois classes.

Le cycle 2 a réalisé ses séances, le cycle 3 les réalisera prochainement.

Le club les As'Buzet » ont fait don de matériels à l'école : 13 ballons, 40 dossards et 80 plots.

M. Fileri remercie très sincèrement M. Démoulis et le club de Buzet pour cela. Il remercie également Madame Bros pour son patronage.

- **La flamme Olympique : exploitation et participation à cet événement**

Le passage de la Flamme Olympique est prévu à Villemur-sur-Tarn le 17 mai entre 10h à 10h30.

La Mairie a pré-commandé des bus pour y acheminer les élèves des écoles maternelle et élémentaire. L'ALAE/ALSH possède également une vingtaine de vélos et de casques qu'elle pourrait mettre à disposition d'élèves de CM. En effet, pour les enseignants qui le souhaitent, tout ou partie du trajet Buzet-Villemur pourrait être réalisée en vélo par les élèves de CM.

L'équipe enseignante rappelle la nécessité pour les parents accompagnateurs de cette sortie en vélo de posséder l'agrément Vélo. Il serait également indispensable, en amont, de faire passer aux élèves l'attestation du Savoir Rouler niveau 2 ouvrant la possibilité d'une sortie sur route.

Différents paramètres sont à étudier par l'équipe enseignante et la Mairie afin de mettre en place cette sortie : horaire de passage de la flamme, brièveté de l'évènement, nombre d'élèves attendus (2 000), configuration sécurisée de la piste le long du trajet, déplacement des vélos, éventuelle sollicitation des parents pour amener leurs enfants et leurs vélos jusqu'à Solignac pour un départ de Bessières.

La classe de M. Soubiran et celle de Mme Auriol & M. Fileri sont intéressées pour s'engager dans ce projet qui sera annoncé aux familles des deux classes.

- **Projet d'école :**
  - **Volet « Enseignement explicite de la lecture » : synthèse des enseignants**

CP : Pas de difficultés particulières à ce stade de l'année.

CE1-CE2 : Des difficultés concernant le lexique sont relevées.

CM1 : Des difficultés de concentration. Les enseignants constatent que les élèves de cette cohorte lisent trop rapidement les textes, pour y apporter une réponse « le plus rapidement possible » également. Les élèves rencontrent des problèmes de construction de leurs réponses, ne partent pas des éléments des questions pour construire leurs réponses.

CM2 : Concernant la lecture de récits, les résultats sont similaires à ceux de l'an passé (61% de réussite pour 62% l'an passé). La question liée au vocabulaire (Q7) pose toujours problème malgré le travail fait en classe sur les points d'appui qui sont à rechercher dans le contexte.

Concernant la lecture de documentaires, pour la première fois depuis 2018 (année de mise en place de ces évaluations), le score de réussite est de 75 %. La question 3, question qui demande une argumentation est toujours chutée (49% de réussite).

Les enseignants CM2 font l'hypothèse qu'ils ne travaillent pas suffisamment l'utilisation des connecteurs logiques, d'opposition et de conclusion notamment.

Cette hypothèse étant faite, l'équipe enseignante du cycle 3 (CM1 et CM2) organisera un Conseil de Cycle 3 spécifique sur cette question.

- **Activité musique avec intervenant : Projets des classes & Dates des spectacles**

Spectacle Musique du cycle n°2 : dates et lieux à définir (cour de l'école ou salle Ribatel) en fonction des besoins (scène, extérieur, ...). La Mairie expose également des contraintes concernant la salle Ribatel aux dates proposées (24 et 25 juin) en raison de la commémoration des 80 ans des tragédiés de Buzet en juillet-août 1944.

Spectacle du cycle n°3 et la rencontre inter-écoles d'échecs : dates et lieux à définir.

Dès ces incertitudes levées, une note d'information sera envoyée aux familles afin qu'elles puissent s'organiser au mieux.

- **Missions complémentaires du pacte enseignant prises sur l'école**

Dans le cadre de ces missions complémentaires proposées aux enseignants, M. Soubiran a mis en place des modules de soutien à raison d'une heure par semaine, le jeudi soir pour un volume horaire total de 24 heures.

Ces modules sont les suivants :

- M1 (6h) : Lecture de récits : les repères facilitant la compréhension dans les extraits de récits
- M2 (6h) : Résolution de problèmes : révision des schémas additifs, soustractifs, partage et multiplicatifs - problèmes à étapes avec questions intermédiaires
- M3 (6h) : Lecture de documentaires : identifier et comprendre la structure d'un ensemble de documents, repérer les titres et les données nécessaires au traitement des questions
- M4 (6h) : Résolution de problèmes : les problèmes à étapes sans questions intermédiaires

Les enseignants de CM1 réunis en cycle ont proposé ces modules à dix enfants de CM1. Huit y participent.

Toujours dans le cadre de ces missions, M. Fileri souhaite prendre en charge la mise en place, sur l'école, d'un Club Echecs & Jeux de logique mathématique. Ce projet découlerait, dans un second temps sur un « Labo-Maths », lieu d'échange et de réflexion mathématique.

Un financement adossé à ce projet pourrait être demandé permettant le financement de matériel et de mobilier (cour, jeux en classe, matériel permettant d'organiser de façon autonome la rencontre Echecs inter-écoles de fin d'année).

Il ne sait pas, néanmoins, s'il aura le temps matériel de mener cette mission qui doit totaliser 24 heures.

- **Poursuite de scolarité : calendrier 2024**

Le calendrier de poursuite de scolarité 2023-2024 est présenté en **Annexe 1-3**.

La principale date à retenir est la date du jeudi 4 avril, date de notification de proposition de poursuite de scolarité faite par le Conseil des Maîtres aux familles.

- **Inscription CP et 6ème : calendrier 2024**

Inscription CP & nouveaux arrivants :

- Les dossiers d'inscription seront téléchargeables sur le site de la Mairie à la rentrée des vacances d'hiver et la date limite de retour des inscriptions des primo-arrivants est avancée à début juin, afin que la Mairie puisse disposer de nouveaux effectifs pour la Phase 2 du projet de fermeture de classe.

Affectation 6ème :

- Ce calendrier est présenté en **Annexe 1-4**.
- Les familles seront informées par voie de mail, comme les années passées, à chaque étape de cette procédure (volet1, volet 2 et demande de dérogation).
- Mme Roujean demande si la date de visite du collège de Bessières a été fixée. M. Fileri répond par la négative mais pense qu'elle aura lieu, comme l'an passé, la première semaine de juillet.



## 2°) Fonctionnement, vie de l'école

- **Lutte contre le harcèlement à l'école : retour et synthèse du questionnaire soumis aux élèves en novembre 2023**

Ce questionnaire est présenté en **Annexe 2-1**.

En amont de ce questionnaire, il y a eu en classe, plusieurs temps : présentation et objectifs du questionnaire, discussions sur la définition du harcèlement, sur la distinction querelles/harcèlement par le biais d'une vidéo, rappel de l'anonymat des questionnaires.

En aval, il y a eu compilation des questionnaires élèves par classe pour relever « l'ambiance de la classe » puis compilation de l'ensemble des élèves sondés de l'école pour relever « l'ambiance école ».

Les résultats de cette dernière synthèse sont détaillés dans **l'Annexe 2-2**.

Le dispositif pHARe prévoyait un seuil minimum de 12 réponses « souvent » et « très souvent » qui devait donner lieu à une alerte auprès de Madame l'Inspectrice.

Aucun élève de l'école n'a atteint ce seuil.

3% de l'effectif total sondé a répondu « très souvent » mais ce ne sont pas forcément les mêmes élèves.

Les représentants des parents d'élèves demandent quel est le retour fait aux enfants sur les résultats de ces questionnaires et quelle action mise en œuvre pour les 3% d'élèves identifiés. Cette notion de « 3% de très souvent » qui est à différencier de « 3% d'élèves » est précisée par M ; Fileri.

Concernant le retour, les enseignants expliquent avoir rediscuter collectivement, en classe, de certaines questions évoquées dans les questionnaires. Les situations évoquées ne relevaient pas de harcèlement mais de conflits temporaires. En CM, le problème des insultes a été identifié. Il semblerait que ces situations se produisent moins à l'école que via les réseaux sociaux, l'usage de téléphone portable et les jeux en réseau. Il a été rappelé aux élèves l'importance de parler à un adulte lorsqu'ils sont confrontés à ce type de situations. Les élèves ont saisi les termes harcèlement et conflit ; la différence étant la fréquence des actes. Ils ont également été sensibilisés à la notion de « spectateur silencieux » ; position qu'ils peuvent avoir lors de conflits ou d'actes de dégradation.

Le protocole pHARe prévoit, si une situation de harcèlement est avérée, prévoit de mettre en place la méthode d'entretien dite de « la préoccupation partagée ».

L'élève cible est bien sûr prioritairement entendu et l'objectif du 1er entretien est de lui apporter soutien et réconfort.

L'élève intimidateur est également reçu. L'objectif est une prise de conscience par cet élève des dommages causés à son pair, sans sanction, ni information aux parents afin de le faire évoluer dans une attitude de « protecteur ».

Des entretiens réguliers permettent d'évaluer l'évolution de la situation.

A ce jour, et sans situation de harcèlement avérée, la méthode de la préoccupation partagée n'a pas été mise en place dans l'école.

- **Toilettes : campagne d'affiche & sensibilisation à remettre en place**

Outre la saleté signalée par les familles, les enseignants constatent des dégradations de matériels fréquentes dernièrement.

Une nouvelle campagne d'affichage pourrait être mise en place et il est demandé une vigilance accrue aux enseignants, aux animateurs également qui surveillent cet espace sur leurs temps respectifs.

Par ailleurs, il a été rappelé aux élèves que le coût de réparation d'une dégradation impacte un achat dédié à l'aménagement de la cour, à un projet. Les enseignants espèrent ainsi amener les élèves qui font preuve d'incivilités à une réflexion « avant acte ».

- **Coopérative scolaire : dotation pour l'année scolaire 2023-2024, point sur les comptes**

Mme Bonnet précise que chaque classe dispose d'un budget pour ses projets, budget défini au prorata du nombre d'élèves :

- Budget bus mairie : 11 €
- Coopérative scolaire (dont subvention mairie de 6,65 €) : 27 €

A la fin de l'année scolaire, il n'y a pas de capitalisation par classe ; le budget qui n'est pas utilisé par une classe est réaffecté à l'enveloppe collective, enveloppe redistribuée l'année scolaire suivante.

- **Association ABC : dotation pour l'année scolaire 2023-2024**

A ce budget s'ajoute la contribution de l'association de parents d'élèves ABC.

Mme Pecqueux annonce que, pour l'année scolaire 2023-2024, un 1er versement de 9,50€ par élève a été réalisé dernièrement, soit du 50% du versement issu du bilan ABC 2022-2023. Le solde de celui-ci sera versé en juin 2024 à utiliser sur l'année scolaire 2024-2025.

Tous les points de l'ordre du jour étant traités, ce Conseil est levé à 20h25.

Mme Pecqueux,  
Secrétaire de séance

M. Fileri,  
Directeur de l'école